

immigration croissance grâce à la libre circulation des personnes

Fiche d'information 3 : Importance pour la croissance et le marché du travail

L'essentiel en bref :

- ▶ L'immigration est fonction des besoins des entreprises.
- ▶ L'emploi est safeguardé et de nouveaux postes sont créés grâce à une conjoncture favorable.
- ▶ La libre circulation des personnes contribue à la croissance de l'économie suisse.
- ▶ La conjoncture suisse se remet plus vite grâce à la libre circulation des personnes.
- ▶ Le manque de main-d'œuvre qualifiée s'aggraverait fortement sans libre circulation des personnes.
- ▶ La libre circulation des personnes permet aux ressortissants suisses d'accéder librement au marché du travail européen.
- ▶ Les entreprises suisses peuvent employer leur personnel suisse dans les États de l'UE sans restrictions légales ou administratives.

La libre circulation des personnes crée des emplois

Après une période de faible croissance économique dans les années 1990, la Suisse a, au cours des dix dernières années, mieux évolué en comparaison internationale et, depuis 2004, surpassé la zone euro. La libre circulation des personnes a beaucoup contribué à permettre cette croissance supérieure à la moyenne :

- ▶ La Suisse souffre d'une pénurie marquée de spécialistes, qui doivent donc être recrutés à l'étranger. Le niveau élevé de qualification des immigrants en provenance de la zone UE/AELE prouve que c'est une option très valable.
- ▶ L'immigration suit la demande des entreprises et réagit à l'évolution économique générale. En période d'essor conjoncturel, comme entre 2006 et 2008, l'immigration nette a fortement augmenté, tandis qu'en phase de récession, le solde migratoire diminue. En 2009, il a baissé d'un quart par rapport à l'année précédente.
- ▶ L'immigration a eu un effet stabilisateur durant la récente crise. Elle a stimulé la consommation nationale et, par la demande accrue de logements, stabilisé les investissements dans la construction.
- ▶ La libre circulation des personnes a permis de remédier en partie à la pénurie de travailleurs et a ainsi contribué à une meilleure exploitation du potentiel de croissance du PIB. Pendant les huit années suivant l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes, la croissance annuelle moyenne du PIB, de 1,7 %, était plus élevée que pendant les onze années précédant son entrée en vigueur (1,1 %).

Croissance réelle du PIB

En %



Source: OCDE

L'immigration s'adapte aux besoins du marché du travail

Pas d'effets négatifs sur les salaires

Les salaires ont poursuivi leur progression en Suisse. Une comparaison de l'évolution des salaires entre 1993 et 2001 (avant l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation) et entre 2002 et 2010 montre que la croissance salariale tant nominale (1,1 % contre 1,4 % par an) que réelle (0,2 % contre 0,6 % par an) a été plus forte après l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation. Le salaire nominal se rapporte au montant d'argent versé, le salaire réel au pouvoir d'achat.

Evolution des salaires réels

En %



Source : OFS (2011) : indices suisses des salaires (ISS)

La libre circulation des personnes a renforcé la compétitivité internationale du marché du travail helvétique. C'est l'une des raisons pour lesquelles le taux de chômage est si bas. L'évolution modérée des salaires des travailleurs hautement qualifiés reflète cette compétitivité accrue. Les salaires de travailleurs aux qualifications moins élevées ont en revanche augmenté à un rythme supérieur à la moyenne dans plusieurs branches. Les régions avec un fort taux de frontaliers font toutefois exception. On y observe les signes d'un tassement des salaires dans différentes branches.

Pas d'augmentation du chômage

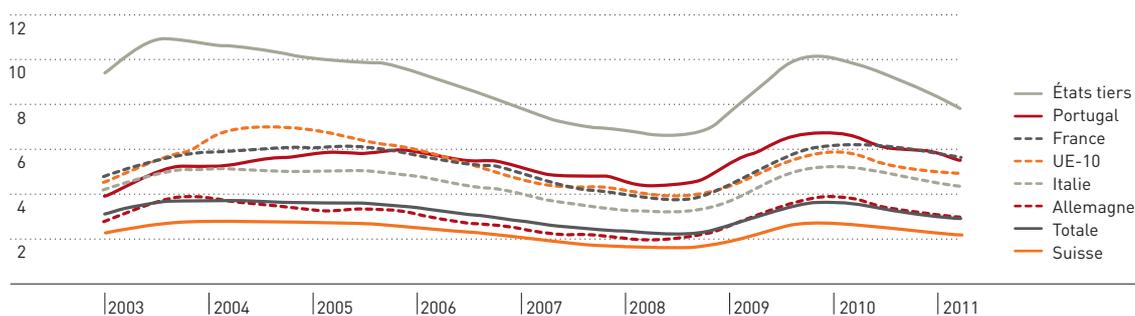
Dans certaines branches, les entreprises peinent toujours plus à trouver en Suisse de la main-d'œuvre au bénéfice d'un diplôme universitaire ou des travailleurs spécialisés. En sciences naturelles, par exemple, la Suisse doit améliorer l'attrait de la formation et formation continue. Afin de pouvoir couvrir leurs besoins en main-d'œuvre hautement qualifiée, les entreprises sont contraintes aujourd'hui de recruter à l'étranger.

L'immigration dépend de l'offre d'emplois en Suisse et n'a pas entraîné d'augmentation générale du chômage. En comparaison européenne, la Suisse a l'un des plus faibles taux de chômage. Il n'atteint même pas la moitié de la moyenne des pays de l'UE. L'éviction tant redoutée des travailleurs suisses par des étrangers n'a pas eu lieu. L'accord sur la libre circulation des personnes a accru la compétitivité du marché du travail helvétique, un facteur primordial pour la Suisse. Mais cet accord a aussi élargi les possibilités de recrutement pour les employeurs, ce qui peut avoir pour effet, dans les régions où les frontaliers sont nombreux, de prolonger la durée de placement des chômeurs. Cela ne constitue toutefois pas un problème pour le marché du travail et les personnes à la recherche d'un emploi. À long terme, l'accord permettra au marché du travail de s'agrandir. Les chances des chômeurs de trouver un emploi en Suisse augmenteront.

Selon les prévisions, le chômage devrait atteindre 3,2% cette année et 3,3% l'année prochaine. L'immigration la plus forte provient d'Allemagne (personnel spécialisé) et non pas de pays avec un taux de chômage au-dessus de la moyenne comme l'Espagne. La Suisse attire donc la main-d'œuvre hautement qualifiée, et non les sans-emploi.

Taux de chômage

De 1996 à 2010, en %



Sources : SECO, OFS (SAKE)

En comparaison de la chute violente enregistrée par la conjoncture en 2008 et 2009, les suppressions d'emplois ont été plutôt modérées en Suisse. Le chômage n'a pas augmenté de manière excessive, en raison tout d'abord du recours fréquent à la réduction de l'horaire de travail, ensuite parce que l'économie nationale s'est révélée solide. L'immigration nette continue a eu un effet de soutien. Cet accroissement de la population a été favorable aux dépenses de consommation et aux investissements dans la construction.

Pas d'éviction des travailleurs suisses

Au cours des sept dernières années, le nombre de ressortissants de l'UE-27/AELE s'est accru principalement dans des groupes de professions délaissés par les Suisses et d'autres étrangers.

En Suisse, le taux de chômage des étrangers a toujours été plus élevé que celui des Suisses. L'écart s'est juste un peu réduit depuis les années 1990. De 2002 à 2009, le taux de chômage a, avec 8%, été de loin le plus important parmi les étrangers sans qualification provenant d'États tiers, suivi d'un taux de 3,7% pour les ressortissants d'États de l'UE/AELE et d'un taux de 2,3% chez les Suisses. Il apparaît clairement que les étrangers originaires d'États tiers ont plus de difficultés à intégrer le marché du travail. Le phénomène n'est pas nouveau et il n'est pas provoqué par la libre circulation des personnes avec l'UE. Le problème du chômage des étrangers est donc un héritage des vagues d'immigration du passé.

 Pour plus d'informations sur l'immigration et ses conséquences sur les assurances sociales, voir la fiche d'information 4 « Assurances sociales ».

La nouvelle immigration vise le marché du travail, non le système social.

Éviction sur le marché du travail entre travailleurs étrangers

Il ne peut aucunement être question d'une éviction des travailleurs indigènes par les immigrants. Entre 2003 et 2009, la population active a augmenté de quelque 317 000 travailleurs, dont environ 158 000 Suisses et 130 000 ressortissants de l'UE-15/AELE. Le phénomène d'éviction ne se manifeste pas entre Suisses et étrangers, mais plutôt entre différents groupes d'étrangers. On ne peut exclure qu'il y ait eu une éviction de travailleurs peu qualifiés originaires d'États tiers par des travailleurs davantage qualifiés de la zone UE.

La chasse internationale aux talents

En raison de son faible taux de naissance et de sa population limitée, la Suisse restera à l'avenir aussi fortement tributaire de l'immigration de travailleurs hautement qualifiés. Ils sont indispensables pour l'innovation et la croissance, mais en même temps très mobiles et très demandés au niveau international. La concurrence globale pour attirer les talents va encore se renforcer. L'objectif est de créer des conditions générales attrayantes pour les collaborateurs.

Prévenir l'isolement de la Suisse

L'initiative de l'UDC contre l'immigration massive est préjudiciable aux accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Il est illusoire de vouloir renégocier les fondements de l'accord sur la libre circulation. Les institutions européennes risquent fort de rejeter toute restriction au moyen de contingents ou de la priorité aux travailleurs indigènes. En raison de la clause guillotine, la résiliation de la libre circulation des personnes entraînerait celle de tout le paquet d'accords bilatéraux I (entraves techniques au commerce, marchés publics, transports terrestres, trafic aérien, agriculture, recherche). L'isolement de notre pays à l'égard de notre premier partenaire économique mettrait en danger la prospérité et l'emploi dans notre pays et nous ramènerait à la période de stagnation des années 1990.

 Pour plus d'informations sur l'intégration de l'accord sur la libre circulation des personnes, voir la fiche d'information 1 «Situation juridique en matière de libre circulation des personnes».

Diverses fiches d'information sont disponibles sur le thème de l'immigration :

- 1) Situation juridique en matière de libre circulation des personnes
- 2) La libre circulation des personnes en général
- 3) Importance pour la croissance et le marché du travail
- 4) Assurances sociales
- 5) Mesures d'accompagnement sur le marché du travail
- 6) Densité de population
- 7) Contingents de travailleurs en provenance de pays tiers